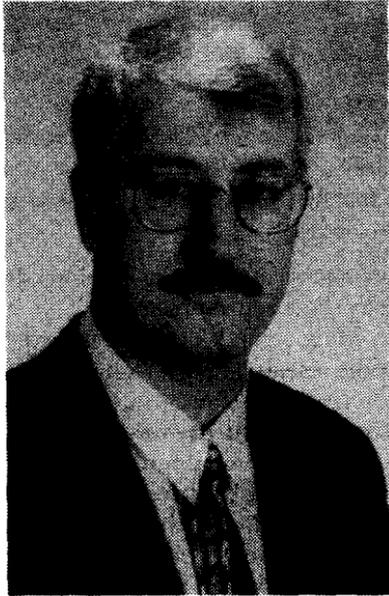


La province nomme un coordonnateur provincial

M. Mitchell Murphy, ministre responsable des Affaires francophones, a annoncé lundi la nomination de Daniel Bourgeois comme coordonnateur des initiatives de la province en ce qui concerne le Sommet de la Francophonie qui aura lieu à Moncton au Nouveau-Brunswick en septembre 1999.

M. Bourgeois fera partie du personnel de la Division des affaires francophones à compter du 2 novembre. M. Murphy a également annoncé la création d'une équipe interministérielle du Sommet dont le mandat est d'appuyer la Division des affaires francophones dans ses tentatives d'encourager la tenue d'activités à l'Île dans le cadre du Sommet.

La Francophonie est une association de 52 gouvernements qui ont en commun l'usage de la langue française. Les gouverne-



Mitch Murphy, ministre responsable des Affaires francophones

ments du Nouveau-Brunswick, du Québec et du Canada y participeront tous. La Division des

affaires francophones agira en tant qu'organisme provincial responsable en ce qui concerne le Sommet. Elle a toujours poursuivi des liens avec le Nouveau-Brunswick à cet égard depuis que Moncton a été choisie comme ville hôte pendant le Sommet à Hanoï en novembre 1997.

Selon M. Murphy, «M. Bourgeois sera un important ajout à la Division des affaires francophones. Il possède les compétences que nous cherchions, y compris une vaste expérience de travail avec la communauté acadienne et francophone de la province ainsi que de la formation en matière de politiques publiques.» M. Bourgeois a à son actif un doctorat en analyse de politiques publiques de l'Université Laval à Québec ainsi qu'une maîtrise en administration publique et un baccalauréat en sciences politiques et économie de l'Université

de Moncton. Il a également étudié pendant un an à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence en France.

«De par son expérience de travail, il est évident que M. Bourgeois s'intéresse à produire des résultats tangibles, ce qui sera très important dans la coordination des efforts de la province en ce qui concerne le Sommet de la Francophonie,» ajoute M. Murphy. Bien qu'il soit clair que le Canada est le pays hôte et que le Sommet se tiendra au Nouveau-Brunswick, il y a tout de même de nombreuses possibilités qui intéressent la province de façon particulière.

La province a deux objectifs à atteindre dans sa participation aux activités entourant le Sommet. Premièrement, elle veut assurer que la communauté acadienne et francophone puisse bénéficier de

la tenue du Sommet à un endroit à proximité. Ces avantages pourraient être de nature économique, culturelle ou linguistique. Afin d'aider au développement de certaines initiatives, MM. Chester Gillan, ministre de l'Éducation; Don MacKinnon, ministre du Développement et Kevin J. MacAdam, ministre du Tourisme et des Pêches ont tous assigné des membres de leur personnel à ce projet, par l'entremise de leur participation à l'équipe interministérielle du Sommet. Cette équipe travaillera de concert avec la Division des affaires francophones. Le deuxième objectif est d'assurer que l'économie de l'île puisse jouir d'un impact positif, ce qui pourrait se produire si l'Î.-P.-E. organise des activités reliées au Sommet ou simplement par une augmentation du nombre de visiteurs. ★

Rose et Rachel Arsenault, hockeyeuses aux Jeux du Canada

(J.L.) Rose Arsenault et Rachel Arsenault, toutes deux d'Abram-Village, ont été sélectionnées pour représenter l'Île-du-Prince-Édouard en hockey féminin, lors des Jeux du Canada qui auront lieu fin février début mars 1999, à Corner Brook à Terre-Neuve. Erika Gavin de l'École François-Buote est aussi membre de l'équipe.

«Cela fait quatre ans qu'on essaie de faire l'équipe» dit Rose Arsenault. À 17 ans, les deux jeunes filles vont être parmi les membres de l'équipe les plus âgées. Les plus jeunes auront 13 et 14 ans.

Elles ont appris à la fin du mois de juillet qu'elles avaient été sélectionnées. «C'est une chose qu'on voulait faire pour pouvoir jouer au hockey à un niveau plus haut» disent les deux athlètes, qui reviennent d'un tournoi Défi Atlantique à Corner Brook où leur équipe a perdu la partie de consolation en troisième période de temps supplémentaire.

Leurs objectifs sont simples : avoir une équipe en pleine forme et faire preuve d'un bon esprit d'équipe. Rose joue à la défense. C'est elle qui empêche les joueurs et joueuses de l'équipe adverse de s'approcher trop près des buts. Rachel est une ailier gauche. Elle est celle qui tente de déjouer les défenses de l'autre équipe

pour compter des buts.

L'équipe se rencontre deux fois par semaine. Les sessions d'entraînement ont lieu à l'aréna de Borden les mardi soirs, et les parties sont disputées les samedi à l'aréna Steele de Summerside, qui leur sert de domicile. L'équipe évolue dans la ligue Bantam A, ce qui veut dire

qu'elles jouent contre des équipes de garçons. «On joue comme eux et on peut les tasser dans les coins s'il le faut» dit Rachel, l'attaquante. L'équipe, qui comprend 20 jeunes filles en tout, est dirigée par une équipe de trois entraîneurs incluant Nancy MacKinnon, Bobby Dunn et Ross Woodward. ★



Rose Arsenault est la fille de Céline et Raymond, tandis que Rachel Arsenault est la fille d'Yvette et Camille.

Retour sur l'assemblée annuelle de la Société des Jeux de l'Acadie

C'est sous le thème «À la croisée des chemins, que se sont prises d'importantes décisions récemment à Bathurst lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société des Jeux de l'Acadie inc., selon un communiqué.

Le président de la Société des Jeux de l'Acadie inc., Guy Duguay, dresse un bilan extrêmement positif des délibérations de la fin de semaine. «Plusieurs décisions importantes et positives ont été prises lors de cette assemblée générale annuelle. Mais ce que je retiens le plus, c'est que ces décisions se sont prises dans un esprit de famille et de respect envers la jeunesse acadienne et francophone des provinces maritimes. Les délégués ont fait preuve de beaucoup d'ouverture d'esprit, de discipline et de respect mutuel tout au long de la fin de semaine ce qui mène inévitablement, et c'est tant mieux, à une stabilité importante pour les Jeux de l'Acadie».

Drapeau des Jeux

Un fait marquant de l'Assemblée générale annuelle aura sans doute été l'adoption à l'unanimité d'une proposition visant à bonifier le critère d'attribution du drapeau des Jeux. En effet, c'est sous l'initiative de l'équipe Académie-Jeunesse Assomption Vie que revient cette idée. A partir de l'an pro-



Guy Duguay, président de la Société des Jeux de l'Acadie inc.

chain, le drapeau des Jeux sera décerné à la région qui aura accumulé le plus de points sous les quatre critères suivants : les résultats sportifs, l'amitié, l'amélioration et l'esprit sportif. Les détails au niveau du pourcentage attribué pour chacune de ces catégories seront la responsabilité des Comités de développement régional et sportif et l'échéance a été fixée à mars 1999, soit pour le Conseil d'administration.

Programmation sportive

Le tableau de la programmation sportive a été quelque peu modifié lors de l'AGA. «Le nouveau tableau augmente les catégories d'âge au badminton mixte (de 14-15 ans à 15-16 ans), au soccer féminin et masculin (de 11-12 ans à 12-13 ans), et au tennis mixte

(de 14-15 ans à 15-16 ans). Les disciplines ne changent donc pas. De plus, nous avons amorcé un processus qui va permettre le surclassement dans toutes les disciplines jusqu'à un maximum de trois athlètes et ce, seulement dans la catégorie d'âge immédiatement inférieure. L'objectif de surclassement est de pouvoir compléter des équipes, a indiqué le président, Guy Duguay.

Plan de communication

Le processus d'adoption d'un plan de communication a été enclenché pendant l'AGA. Selon le directeur général, Mario Doucet, «L'information de base a été transmise aux représentants des régions lors de l'AGA et ceux-ci devront apporter leurs recommandations lors du conseil d'administration des 28 et 29 novembre prochains. Le plan sera alors adopté avec modifications s'il y a lieu». Le président, Guy Duguay, ajoute pour sa part que ce plan va apporter à la Société des Jeux de l'Acadie inc. une certaine stabilité à la politique de commandite de l'organisme. «Le plan de communication et de financement de la Société va permettre de mieux répondre aux besoins de tous nos partenaires financiers actuels et futurs tout en nous permettant d'envisager l'avenir avec optimisme», dit-il. ★

Faites le plein de «vitamines C» pour Noël



Keith Arsenault, président du Comité des sports de l'École Évangéline, et Jean Aucoin, membre du comité, invitent les gens à faire le plein avec de bonnes vitamines C juteuses pour l'hiver.

(J.L.) Le Comité des sports de l'École Évangéline tient présentement sa grande vente d'oranges et de pamplemousses annuelle, dans le cadre de ses activités de levée de fonds. «On a besoin de ramasser environ 1200 \$ cette année. C'est pour payer les arbitres des compétitions interscolaires, et aussi pour le Gala des étudiants à la fin de l'année», dit Keith Arsenault, président du comité des sports.

La vente d'oranges et de pamplemousses est la principale activité de levée de fonds de l'année.

La date limite pour commander est le 31 octobre, jour de l'Halloween. Les boîtes de 20 lbs se vendent 18 \$ et les boîtes de 40 lbs se vendent 28 \$. C'est le même prix pour les oranges et les pamplemousses. Pour commander, donnez un coup de fil à Keith Arsenault, au 854-2460. Il est le fils de Jean et Aurella Arsenault. Les oranges et les pamplemousses seront livrés à l'école la deuxième semaine du mois de décembre. Les gens sont alors invités à aller chercher leur commande, et à la payer à ce moment-là. ★

Santé Canada lance un guide national d'activité physique

En août 1997, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la condition physique, des loisirs et du sport se sont fixés comme objectif collectif de diminuer de 10 pour cent le nombre de Canadiens et de Canadiennes sédentaires d'ici l'an 2003.

Le Guide canadien d'activité physique pour une vie active saine a été conçu et mis à l'essai en consultation avec un vaste éventail d'intervenants, y compris des organisations non gouvernementales, des experts scientifiques, des particuliers et des représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Ce partenariat à niveaux multiples a permis de produire un document qu'ont déjà approuvé officiellement plus de 50 organismes publics et sans but lucratif.

Le Guide de deux pages complète le populaire Guide alimen-

taire canadien pour manger sainement. Comme ce dernier, il est présenté à la façon d'un arc-en-ciel et met en lumière trois grands types d'activités : l'endurance, la souplesse et la force. On a aussi conçu un Cahier d'accompagnement qui inclut un exemplaire détachable du Guide. Ce document de 32 pages complète l'information que renferme le Guide et fournit des exemples concrets et colorés de la façon d'intégrer l'activité physique à la vie de tous les jours.

Parmi les avantages qu'offre la pratique régulière d'une activité physique, mentionnons la protection contre la maladie et le décès prématuré, un bien-être accru, une croissance et un développement des plus sains pour les enfants et le maintien d'une vie autonome au troisième âge.

Le Guide est un important outil de réduction des risques pour la

santé ainsi que des coûts individuels et sociaux rattachés à la sédentarité. Il y est recommandé de débiter lentement l'activité physique jusqu'à un total de 30 à 60 minutes par jour, et ce, par périodes d'au moins dix minutes. Le temps requis dépend de l'effort - si l'activité ne requiert qu'un effort minime, il faut viser à accumuler jusqu'à 60 minutes par jour. Le Guide donne des exemples d'activités modérées et légères, pour aider les lecteurs à comprendre les bienfaits que procure l'activité physique.

Le Guide renforce l'importance d'intégrer l'activité physique au quotidien. Il repose sur des preuves scientifiques et médicales solides; il est conçu principalement pour aider les Canadiens et les Canadiennes sédentaires à faire le premier pas vers l'intégra-

tion de l'activité physique dans leur vie quotidienne, que ce soit à domicile, à l'école, au travail, au jeu ou en d'autres circonstances.

Pour en obtenir un exemplaire en français ou en anglais, composez sans frais le 1-888-334-9769 (service bilingue) ou, visitez le site Web www.paguide.com (en anglais) ou www.guideap.com (en français).

Le Guide a été réalisé par Santé Canada et par la Société canadienne de physiologie de l'exercice (SCPE). Cette dernière est un organisme national bénévole qui s'emploie à générer, à résumer, à transférer ainsi qu'à appliquer des connaissances et des données de recherche portant sur la physiologie de l'exercice (y compris l'activité physique, la condition physique, la santé et la performance humaine).

Les données scientifiques mon-

trient que l'activité physique s'avère un facteur-clé d'amélioration de la santé et de la qualité de vie. «En raison de styles de vie sédentaire, les deux tiers de la population canadienne courent un risque plus élevé que jamais de cardiopathie, d'obésité, d'hypertension, de diabète à l'âge adulte, d'ostéoporose et d'autres maladies graves», a indiqué le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, lors du lancement.

De plus, selon le docteur Michael Sharratt, président de la SCPE, «la recherche démontre clairement que la sédentarité accroît les risques de décès prématuré, de maladie chronique et d'incapacité. L'ampleur de ce risque équivaut à celle du tabagisme. C'est donc dire que nous devons aider la population canadienne à devenir active.» ★

Pat Binns ne se fie pas aux interprétations de Gilles Duceppe

Le premier ministre Pat Binns a choisi de rendre publique une lettre qu'il a fait parvenir à Gilles Duceppe, chef du Bloc québécois, parce qu'il s'inquiète du fait que le message réel contenu dans la décision de la Cour suprême sur la séparation du Québec est mal interprété.

Dans cette lettre, (que nous publions intégralement plus bas) le premier ministre prend M. Duceppe à partie parce que ce dernier ne tient pas compte du message réel de la Cour suprême sur les questions de référence soumises par le gouvernement fédéral.

Le premier ministre répond à la lettre de M. Duceppe envoyée le 4 septembre dans laquelle la décision de la Cour suprême est interprétée de façon à soutenir les arguments des souverainistes pour un nouveau partenariat qui permettrait la séparation du Québec. Selon Pat Binns, l'utilisation de citations hors contexte fausse le message réel de la décision et n'offre que l'opinion séparatiste sur le plan B.

Le premier ministre voit les choses d'un autre oeil. «Ce que je retire de la décision de la cour, c'est qu'elle rejette les points de vue extrémistes sur l'avenir du

Canada. Elle nous conseille plutôt de poursuivre les idéaux qui ont permis la formation de notre pays extraordinaire, un pays qui vise la réalisation de ses désirs et non la défaite. L'analyse des juges comporte un élément et offre l'occasion aux dirigeants politiques d'atteindre la réconciliation nationale au sein de laquelle les différences sont respectées et les besoins, comblés. Voilà l'objectif de notre fédéralisme. Je presse tous les dirigeants politiques qui croient en notre pays de suivre les conseils de la Cour suprême et de faire tout en leur pouvoir pour que le

Canada utilise au maximum son potentiel unique.»

Le premier ministre Binns souligne aussi un élément d'une autre lettre adressée à M. Duceppe pour expliquer que l'Île-du-Prince-Édouard est, depuis bien avant la Confédération, un allié du Québec dans une fédération où les identités historiques sont respectées et encouragées. Il vise le même objectif dans le dossier des peuples autochtones puisque ces trois entités partagent la même vulnérabilité.

Voici donc une retranscription intégrale de la lettre de Pat Binns à Gilles Duceppe.

Monsieur Duceppe,

Dans votre lettre du 4 septembre portant sur le jugement de la Cour suprême, vous faites référence aux inquiétudes que vous aviez manifestées à ce sujet en février dernier. Il me serait beaucoup plus facile de m'occuper de votre requête si vous nous laissiez savoir que vous reconnaissez le caractère amical, ouvert et conciliant du message que j'avais adressé à la population du Québec à cette date. Je vous fais donc parvenir une copie de ma lettre du 26 février pour raviver vos souvenirs.

Votre réticence à participer à un dialogue constructif avec un partenaire engagé du Québec sur vos attentes me déçoit. De plus, le fait que vous utilisez de longues citations choisies, tirées de la décision de la Cour suprême, pour appuyer votre version du Plan B alors que vous ignorez complètement le message réel de cette décision est plutôt contrariant.

La tactique utilisée par les deux partis qui consiste à se servir d'interprétations intéressées pour

Pise, a démontré que cette section du système fédéral peut agir dans l'intérêt de tous.

Il est vrai qu'on ne peut forcer tout le monde à accepter l'opinion de la Cour. Ses conseils sont dédiés aux gens de vision et de bonne volonté, aux bâtisseurs et aux gens raisonnables qui sont capables de faire la part des choses entre l'exploit historique et les défis futurs. Comme il est triste de se rendre compte que la clameur des gens intéressés et bornés de tous les partis enterre la voix de la raison et la recherche du respect et d'un compromis raisonné.

Dans ma lettre du 26 février, je citais une section intéressante du rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones :

«Le Canada sert de cobaye au grand principe selon lequel des peuples différents peuvent partager des terres, des ressources, le pouvoir et des rêves tout en respectant et en conservant leurs différences.» (Traduction)

Ce n'est pas par pur hasard que je fais référence aux peuples autochtones dans le contexte actuel, puisque dans la lettre que je vous ai adressé, je mentionnais le fait que les Insulaires et les peuples autochtones sont des alliés naturels du Québec de par leur appréciation et leur volonté de conserver une fédération saine et active. J'ai aussi souligné le fait que l'Île-du-Prince-Édouard fait cause commune avec le Québec depuis bien avant la Confédération et que c'est encore le cas aujourd'hui. Certaines sections de la décision de la Cour suprême démontrent la valeur et la sagesse de cet appui pour le Québec, entre autres, en faisant référence au

des proportions tragiques alors qu'elle empêche tout le monde de comprendre le message central de la décision de la Cour et d'y donner suite; le message est sage et équilibré lorsqu'il s'attarde à des sujets tels la direction politique, la réconciliation, le respect des différences, les compromis raisonnés et l'entente dans la poursuite du bien commun. Les porte-parole intéressés de chacun des partis font tort aux Canadiens et au reste du monde, en plus de se faire tort à eux-mêmes, en faussant le message de la Cour suprême et en négligeant de donner suite aux conseils qui pourraient sauver la nation - une approche autant dangereuse que regrettable et irresponsable.

Il est d'autant plus ironique que vous ayez, Monsieur Duceppe, cité des passages de la décision de la Cour suprême pour appuyer votre idéologie de la défaite tout en choisissant d'ignorer un point important, soit le fait que cette Cour, nécessaire au fonctionnement de notre système et caractérisée par certains de Tour de

peuple québécois et à l'importante influence du Québec lors de l'établissement de la structure fédérale en 1867.

En tant que dirigeant politique, je presse tous les autres dirigeants de même que tous les Canadiens à suivre les conseils de la Cour suprême et à saisir cette nouvelle occasion de réconciliation pour le bien de la société. Nous avons déjà passé trop de temps à parler de ramasser les pots cassés. Pour les gens qui n'ont pas suffisamment de courage et de vision, la décision de la Cour peut aider. «La fonction du fédéralisme est de permettre aux citoyens de faire partie de diverses collectivités et de poursuivre des objectifs tant au plan fédéral que provincial de façon simultanée»; cette vérité de la Palisse peut être très éclairante. Notre fédéralisme est l'héritage de tous les Canadiens, et le Québec en est le coeur.

Arrangeons-nous pour que cela fonctionne.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus sincères. ★

On vise à réduire la pollution atmosphérique au Canada

Dans le cadre des efforts déployés au niveau national pour réduire les émissions atmosphériques nocives, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'Énergie et de l'Environnement, en réunion à Halifax récemment, ont réalisé des progrès importants dans la lutte contre la pollution atmosphérique en signant la Stratégie pancanadienne des émissions acidifiantes après l'an 2000.

«Nous franchissons ici une étape cruciale dans notre lutte continue contre les pluies acides», a déclaré la ministre fédérale de l'Environnement, Christine Stewart. «Cette stratégie nationale s'appuie sur les efforts fructueux de la décennie précédente pour réduire les polluants causant les pluies acides. De nouveaux défis nous sont maintenant lancés pour l'an 2000 et au-delà. En signant tous cette entente, les gouvernements engagent formellement tout le Canada à faire sa part pour désoudre le problème des pluies acides», a ajouté la ministre.

Pour Ralph Goodale, ministre fédéral des Ressources naturelles, les pluies acides demeurent un problème très sérieux dans certaines régions du pays, malgré tous les progrès accomplis depuis la première entente nationale en 1985. «NOUS AVONS une fois de plus montré qu'en travaillant ensemble, nous pouvons relever le défi de la protection de notre environnement tout en maintenant une économie en santé» a-t-il dit.

En 1997, le niveau des émissions de SO₂ dans l'est du Canada a été inférieur à la moitié de celui de 1980, et s'est situé à 24 pour cent sous la barre maximale des 2.3 millions de tonnes établie dans le Programme des pluies acides de l'est du Canada. «Les rapports scientifiques et de surveillance environnementale les plus récents montrent clairement qu'il est encore nécessaire de réduire les émissions. Je suis heureux de constater l'appui qui nous vient de tout le pays, et j'invite les provinces à aller de l'avant en vue de réduire les pluies acides» a indiqué Don MacKinnon, ministre du Développement de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Canada ratifiera, avant la fin de décembre, les protocoles internationaux sur les polluants organiques persistants et les métaux lourds.

En juin dernier, au Danemark, le Canada a signé ces ententes avec les pays européens, les États-Unis et les pays de l'ancienne Union soviétique, s'engageant à réduire les émissions atmosphériques de 16 polluants organiques persistants (POP) et de trois métaux lourds (plomb, mercure et cadmium). Ces ententes ont été négociées dans le cadre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

Les protocoles sur les POP et les métaux lourds sont les premiers accords multinationaux importants, ayant force de loi, à imposer des limites aux émissions de ces polluants atmosphériques dangereux qui touchent particulièrement les Canadiens du nord. ★

Les dames du Sanctuaire honorent. trois des leurs



(J.L.) Lors de la grande convention annuelle des dames du Sanctuaire dans la région Évangéline le mercredi 21 octobre, on a remis à trois dames des épinglettes spéciales pour souligner qu'elles ont atteint

l'âge de 70 ans. Les trois dames honorées sont Cécile Gallant, Louise Arsenault et Rita Gallant. Cela fait 21 ans qu'on remet ces épinglettes. Jusqu'à présent, 91 dames l'ont reçues. De gauche à droite, on voit

Erma Arsenault, présidente de la convention, Cécile Gallant, Louise Arsenault et Rita Gallant, qui reçoit l'épinglette des mains de Lorraine Arsenault, secrétaire de la paroisse de Baie Egmont. ★

Pierre Bachand encourage les aînés à magasiner pour leur santé

Par **Jacinthe LAFOREST**

Pierre Bachand est ostéopathe. Il est le seul de sa race aux Provinces maritimes et il exerce à Charlottetown. Précisons qu'un ostéopathe est une personne qui soigne par la manipulation des os.

M. Bachand était le conférencier invité lors du plus récent souper rencontre des Franco-phones de l'âge d'or de l'Î.-P. É., qui étaient venus de toutes les régions pour l'occasion.

Le message du thérapeute est simple. Les personnes âgées, tout comme les gens de tous âges, sont responsables de leur santé. «Vous avez le droit et le devoir de vous aider vous-mêmes. Vous êtes responsables de votre propre santé» a-t-il dit.

Cette responsabilité implique qu'on pose des questions, qu'on veuille savoir, qu'on se renseigne sur les meilleurs traitements

disponibles.

«En général, les gens viennent me voir après avoir fait le tour, après avoir essayé tous les traitements offerts par la médecine traditionnelle, sans avoir trouvé de solutions à leur problème. Je suis leur dernier recours» dit Pierre Bachand.

Il est bien conscient que les gens se méfient un peu des médecines dites alternatives. Et lui-même recommande la prudence. «Il y a des charlatans là-dedans comme ailleurs. Après tout, on n'est pas si loin du temps où les colporteurs arrivaient avec une roulotte dans nos villages, pour y vendre des potions miracles» rappelle-t-il. «Méfiez-vous des thérapeutes qui vous disent... je vais vous guérir mais cela va prendre bien du temps, cela va coûter très cher, et qui vous demandent de payer à l'avance. Au contraire, lorsqu'un traitement fonctionne, il faut que

le problème évolue dès les premiers traitements, qu'il y ait un changement notable de la condition», dit-il.

Il rappelle aussi que comme dans tout métier, la thérapie est aussi bonne que la personne qui la pratique. Avant de choisir un thérapeute et par le fait même une forme de thérapie, il faut magasiner. «Vérifiez la formation que la personne a reçue. Certaines formations sont reconnues, d'autres pas. Informez-vous de l'expérience de la personne et finalement, demandez-vous si vous faites confiance à cette personne, si vous vous sentez à l'aise avec elle. C'est très important). M. Bachand insiste sur le fait que les meilleures références sont encore le bouche à oreille.

Le paysage médical a bien changé au Canada et dans le monde occidental en général. La médecine moderne, qu'on dit



Discutant avec l'ostéopathe Pierre Bachand (au centre), on voit Berthe Blanchard et Jos Gallant (à droite).

maintenant traditionnelle, n'a plus le monopole qu'elle détenait il y a encore quelques années. Les médecines dites alternatives ou complémentaires sont de plus en plus populaires, de plus en plus répandues et de plus en plus normales. «Maintenant on a le choix» dit l'ostéopathe, dont le père, médecin, s'est converti à l'ostéopathie en cours de carrière. On a souvent l'impression que les médecines alternatives sont nouvelles alors qu'en fait, plusieurs, comme l'acupuncture, datent d'avant Jésus Christ.

L'ostéopathe ne prescrit pas de médicament et n'a pas le droit de le faire, sauf si vous êtes aux États-Unis. Le traitement se fait

par manipulation des os. «Je suis aussi un détective. Je pose beaucoup de questions pour tenter de déterminer le plus précisément possible la cause de la douleur ou du problème. Si une personne vient me voir avec une douleur à la hanche, peut-être que c'est la hanche qui est malade, mais peut-être aussi que c'est la cheville, ou la hanche opposée. Le corps est un tout».

Pour avoir des informations sur les médecines alternatives, et sur les lois qui les régissent ou non, on peut composer 1 800 241 6970 de 9 h à 15 h 30 en semaine. Le centre d'information sur la santé est situé au 1 Rochefort Square à Charlottetown. ★

Club Richelieu Évangéline veut augmenter son membership



De gauche à droite, M. Jules Gallant responsable des relations publiques pour le Club, Mme Géralda Quinn, invitée spéciale et M. Gilles Painchaud, président du Club Évangéline.

Par **Marcia ENMAN**

Le mardi 20 octobre avait lieu un souper ouvert aux femmes et aux hommes pour mieux faire connaître les objectifs et les activités du Club Richelieu Évangéline. Lors de la rencontre, on a pu entendre Madame Géralda Quinn, la nouvelle présidente du mouvement international Richelieu.

Dans son allocution, Mme Quinn a reflété, sur la définition, l'histoire, les objectifs et la composition du mouvement Richelieu International et souligne que l'organisme est le seul du genre au monde, exclu-

sivement d'expression française. Elle a parlé des divers clubs existants, notamment les clubs féminins, clubs masculins et les clubs mixtes.

Suite à son allocution, les gens présents ont été invités à discuter. Une personne présente a demandé pourquoi la rencontre était ouverte aux femmes. Le président du Club Richelieu Évangéline, Gilles Painchaud, a expliqué que les membres de ce Club, lors d'une récente réunion, ont décidé d'élargir leur membership en invitant les femmes autant que les hommes à en faire partie. Les femmes, qui étaient presque aussi nombreuses que les

hommes à la rencontre ont démontré un grand intérêt à faire partie du Club Richelieu, premièrement en assistant à la rencontre et deuxièmement en applaudissant la décision des membres du Club existant d'ouvrir leur membership aux femmes. C'est à voir si les femmes vont agir sur l'invitation.

Mme Quinn ne semblait pas être convaincue qu'un club mixte était la meilleure option pour la région Évangéline mais elle a souhaité bonne chance au Club et elle a dit qu'elle serait la première à se servir de l'exemple si le Club avait du succès. ★

Le français, langue maternelle...

Par E. Elizabeth CRAN

Le français, langue maternelle, dans les collèges et les universités en milieu minoritaire; sous la direction d'Annette Boudreau et Lise Dubois, 188 pages, Moncton 1998, Éditions d'Acadie et Centre de recherche en linguistiques appliquées, Université de Moncton.

Le titre de ce livre présente en même temps son sujet - sujet d'importance pour tout professeur, tout parent, et tout.e étudiant.e. Bien que certains articles parmi les treize dont il se compose soient plus abordables que d'autres, tous aident à réfléchir au sujet des jeunes francophones qui font leurs études secondaires et postsecondaires dans un milieu où l'anglais s'avère la langue prédominante.

L'un des articles essentiels - et il n'a que dix-huit pages de longueur - c'est Le français standard acadien : proposition d'une norme régionale Pour le français parlé en Acadie. Les auteurs, Louise Peronnet et Sylvia Kasparian, montrent que la proportion de mots, d'expressions et de tournures grammaticales traditionnelles reste «relativement élevée» surtout dans la région de Moncton. Dans les autres régions du Nouveau-Brunswick, il y a «relativement peu de nouveaux traits régionaux stabilisés». À Bathurst, on emprunte des habitudes linguistiques du français québécois, tandis qu'à Edmunston, on conserve des «traits régionaux propres.» Et partout on essaie de parler non seulement correctement, mais d'une façon qu'on peut qualifier de «super-correctement.» C'est-à-dire en corrigeant là où il n'y en a pas besoin.

Ce qui arrive, en somme, c'est que le français parlé par les Acadiens est en train d'évo-

luer, comme toute langue vivante d'ailleurs. Et on ne sait pas quel modèle suivre. Ce problème existe partout en Acadie, pas seulement au Nouveau-Brunswick. Il faut le résoudre, car une langue trop fragmentée, comme le français en Acadie, est en danger de disparition. Un autre article intitulé Quelle norme enseigner en milieu minoritaire? par Monique Heller traite cette question dans une optique différente. «Pour toute université,» affirme-t-elle, «la question de la norme ne peut par conséquent se dissocier d'une prise de position sociale et politique.» Et un troisième article, cette fois au sujet de La reconnaissance d'un usage standard propre au Québec, nous introduit à une situation linguistique qui ressemble à celle de l'Acadie tout en restant différente.

Bien sûr, on retrouve dans ce livre d'autres articles importants. Parmi eux, mentionnons celui de Catalina Ferrer, La démocratisation de l'école à l'aube du 21^e siècle, et celui de Normand Fortin, Écrire Pour apprendre. Il ne faudrait pas non plus passer en silence Impressions et réflexions d'une étudiante sur ces cours de français par Amélie Giroux et L'enseignement du français en milieu collégial Dar François R. Arsenault. Ceux qui ne sont pas mentionnés ici intéresseront surtout les enseignant.e.s. Cependant les autres valent la peine d'être lus par tous ceux et celles qui tiennent à garder le français vivant chez les jeunes qui font la relève, et même plus longtemps. ★

L'une des plus anciennes maisons d'Abram-Village reprend un air d'antan

Par **Jacinte LAFORST**

L'une des premières maisons à avoir été construite à Abram-Village et sûrement, l'une des seules à dater d'aussi loin, a subi au cours de la dernière année une cure de rajeunissement ou si on préfère, de vieillissement.

En effet, Charles Pineau de Bedeque a acheté la maison il y a un peu plus d'un an. Depuis ce temps, au prix d'un travail de moine, il a débarrassé l'intérieur de la maison de toutes traces de modernité, pour dévoiler «l'histoire à l'état pur» dit M. Pineau, qui s'extasie encore des boiseries qu'il a découvertes sous les recouvrement de tapis, les cloisons et les couches de placoplâtre et de peinture.

Charles Pineau a acheté la maison d'Edmond Arsenault, qui vit en Ontario depuis plusieurs années. Il est le frère de feu Alyre Arsenault, qui a habité dans cette maison, avec sa famille, jusqu'au début des années 1960.

Fille aînée d'Alyre et Rita Arsenault, Bella Bernard a quelques souvenirs de cette maison, mais rien de très précis. Alors qu'elle avait 13 ans, elle et **deux**

de ses jeunes frères sont allés au sanatorium à Charlottetown pour soigner la tuberculose. «Pendant ce temps-là, notre père a construit une maison neuve et quand je suis revenue, nous avions déménagé».

Selon l'historien Georges Arsenault, qui tient la chronique de la petite histoire de la région Évangéline, cette maison aurait été construite vers les années 1820-1830, par Fidèle Arsenault, l'un des frères Arsenault auxquels on doit la fondation d'Abram-Village. «C'était le frère de Hilaire, d'Abraham, d'Eustache, qui sont tous des fils de Jean Arsenault qui lui, est le fils de celui qu'on nommait «Petit Abraham» explique Georges Arsenault, précisant que c'est justement ce «Petit Abraham», qui a laissé son nom au village des Abram. Cet Abraham Arsenault est aussi le fils de Pierre Arsenault qui est l'ancêtre des Arsenault en Acadie.

«On remonte quand même presque à l'origine du village, car les premiers colons sont arrivés en 1812. La maison date de la deuxième génération de maisons à être construites dans la région. Les premières maisons

ont été construites pièce sur pièce, tandis que les deuxièmes, comme celle de Fidèle Arsenault, sont des maisons à charpentes».

La maison est située à Abram-Village, un peu avant d'arriver au pont de Maximeville, sur le côté gauche de la route. De

celle-ci, on voit l'arrière de la maison. À l'époque, le chemin passait de l'autre côté de la maison.



Charles Pineau de Bedeque profite de la maison qu'il a rénovée et meublée avec des antiquités. C'est la quatrième maison qu'il achète et rénove «et de loin la plus intéressante» affirme-t-il. Il espère que quelqu'un achètera la maison pour y vivre, tout en lui conservant son état historique. ★

Acadilac lance le disque qui porte son nom

Par **Jacinthe LAFOREST**

La musique était au rendez-vous jeudi soir lors du premier de deux lancements du disque du groupe acadien Acadilac. La soirée a eu lieu au Centre Expo-Festival à Abram-Village, qui avait été décoré pour l'occasion.

Lès plus perspicaces auront sans doute remarqué le vieux violon suspendu dans le décor occupant l'arrière scène. La rumeur veut que ce soit le même violon que celui qui figure sur la pochette du disque, qui est tombé à l'eau au moins une fois, et auquel il manque une corde.

C'est donc sous les auspices de ce violon, suspendu comme l'Ange Gabriel annonçant la naissance du Christ, qu'Acadilac a confirmé de digne façon la «naissance» du «nouveau bébé». Il s'agit bien sûr du disque, le premier de la formation actuelle d'Acadilac, mais le second enregistrement du groupe.

Acadilac. C'est ainsi qu'on le nomme. Il n'est pas bien grand, 12 cm carrés. Il est aussi plutôt mince, mais il ne faut pas se fier aux apparences. Le disque contient 12 pièces, majoritairement des chansons, dont plusieurs sont tirées du répertoire traditionnel, mais dont les arrangements sont signés Acadilac (Le rosier blanc). D'autres comme



Après un spectacle rempli d'énergie, les membres du groupe Acadilac se sont donnés l'accolade pour un salut au public. De gauche à droite, on voit Reg Ballagh, Sylvie Toupin, Jacques Arsenault, Patsy Richard et Robert Arsenault.

Bel Espoir et Faut pas s'compliquer la vie, sont des créations originales.

D'ailleurs, la toute première chanson de l'album, Faut pas s'compliquer la vie, signée Sylvie Toupin et Patsy Richard, est main-

tenant en quatrième position au palmarès de Radio Beauséjour.

À la pause, les membres du groupe se sont mélangés au public, venu célébrer avec eux la naissance. Robert Arsenault, un des membres fondateur du

groupe, affirme que «les douleurs de l'enfantement ont été respectables). Farce à part, il estime que la parution de ce disque marque un nouveau départ pour le groupe. «Notre produit, c'est des chansons. Nous ne faisons pas un spectacle audio-visuel comme Barachois par exemple. Nous faisons des chansons. Cela veut dire que nous comptons beaucoup sur la radio pour faire connaître le groupe» dit Robert Arsenault.

La radio est importante mais ne remplace pas le pouvoir du spectacle. Robert MacPhee est natif de Calgary. Il est membre du groupe de Jeunesse Canada Monde Canada-Égypte, à Summerside. «J'ai entendu le groupe Acadilac pour la première fois au festival Gene MacLellan à Summerside. J'aime beaucoup leur chanson a capella Tadlidum», dit-il. Lorsqu'est venu le temps de se porter volontaire pour une danse carrée, Robert ne s'est pas fait prier.

Léonie Richard est la mère de Patsy, la chanteuse principale du groupe, qui était aussi la chanteuse principale du défunt groupe Panou. «Je pense qu'elle était en 8^e année quand elle a commencé à aller à des répétitions avec Panou. Lorsqu'elle partait en tournée, souvent avec sa soeur Marcella comme accompana-

trice, je trouvais cela dur mais je les ai toujours appuyées)) dit Léonie, qui est aussi la mère de la chanteuse country Marcella Richard, dont le disque Le bon fricot a beaucoup de succès.

Le père Eddie Cormier était au lancement comme quelque cent autres personnes. «Cela fait deux mois que j'ai le disque. Je l'ai acheté dans l'un de leurs spectacles. Le groupe est formé de gens qui ont des personnalités fortes et cela paraît. Chaque chanson est différente des autres. Ma chanson préférée c'est Pêcher des coques à Egmont Baie».

Malheureusement, le père Cormier n'a pas pu entendre sa chanson préférée, car celui qui l'a écrite et qui l'interprète, Jacques Arsenault, avait une extinction de voix.

Une critique élogieuse

Le chroniqueur et critique de disques Robert Bourgeois de l'Acadie Nouvelle, le quotidien francophone du Nouveau-Brunswick, estime que «La découverte d'Acadilac est une surprise de taille. En écoutant le disque, la musique de Beausoleil Broussard et sa grande richesse artistique m'est venue à l'esprit... Pour moi, Acadilac, c'est la découverte de l'année, à ce jour». ★

Le déficit de l'attention attire de plus en plus l'attention

Par Jacinthe **LAFOREST**

Denise Gaudet-MacPhail est directrice-adjoint par intérim à l'École Fort Augustus. Elle est aussi mère de quatre enfants, dont le plus vieux, maintenant âgé de 19 ans, a commencé à prendre des médicaments (le Ritalin) lorsqu'il était en 10^e année. Depuis ses premières années d'école, Denise, éducatrice et mère, savait que son fils n'apprenait pas comme tous les autres.

«Je suis convaincue que les troubles d'hyperactivité avec déficit de l'attention (THADA) existent véritablement. Par contre, je crois aussi que bien des jeunes ont des difficultés d'apprentissage non reliées aux THADA, et réagissent à d'autres facteurs dans leur environnement» a-t-elle expliqué lors du récent congrès de la fédération des enseignants de l'Île. Son atelier a d'ailleurs fait salle comble, salie comble et demie.

Le but de sa présentation n'était pas de faire un plaidoyer pour ou contre le Ritalin, ce médicament dont l'utilisation aurait, selon certaines sources, augmenté de 250 pour cent entre 1990 et 1995.

Même si elle croit que le médicament peut être utile dans les cas très graves de THADA, Mme Gaudet-MacPhail se désolé lorsqu'elle entend des parents d'enfants ayant des difficultés d'apprentissage dire souhaiter que leur enfant souffre des THADA. Dans leur esprit, si l'enfant a le syndrome, le médicament «fera disparaître le problème», dit Mme Gaudet-MacPhail, qui s'empresse de préciser que bien évidemment, le problème ne disparaîtra pas.

Le diagnostic de la maladie ne se fait pas par test sanguin ou d'urine. On procède par l'identification de symptômes, un processus qui peut être très subjectif. Mme Gaudet-MacPhail a présenté à ses collègues, une liste de 14 symptômes, reliés à l'hyperactivité, à l'impulsivité et au manque d'attention (un enfant distrait). Pour qu'on considère qu'il a le syndrome, un enfant doit souffrir, d'au moins huit des 14 symptômes de la liste. Les symptômes doivent être apparus avant que l'enfant ait 7 ans et ils doivent durer depuis plus de six mois.

Cela semble précis comme grille, mais imaginez-vous, parents, confrontés à la possibilité que votre enfant souffre d'une



Denise Gaudet-MacPhail a donné une présentation très animée et très touchante sur son expérience avec les troubles de l'hyperactivité avec déficit de l'attention, les THADA, connus en anglais comme les ADD ou les ADHD.

condition encore mal comprise, et devant répondre à une série de questions dont les réponses auront un grand impact sur sa vie. L'exercice ne doit pas être facile.

Et l'enfant. Bien sûr, c'est lui le premier concerné. C'est lui qui vit avec la condition, qui se voit ne pas être capable de faire les mêmes choses que les autres enfants. C'est une des raisons pour lesquelles il est préférable d'établir un diagnostic pendant les premières années scolaires. «En première et deuxième année, tous les enfants sont à peu près égaux. La différence commence à se faire sentir vers la troisième et la quatrième année. Rendu à 8 ou 9 ans, l'enfant doit comprendre ce qui se passe pour savoir comment se protéger», dit Mme Gaudet-MacPhail.

Elle a raconté que lorsque son fils était en quatrième année, il avait invité un ami de son âge à la maison. Il avait demandé à cet ami de lui faire la lecture. «Pourquoi, tu ne peux pas lire toi-même?» Et son fils avait expliqué qu'il avait des difficultés d'apprentissage, qu'il

allait apprendre à lire mais que cela lui prendrait plus de temps. Son ami avait compris et lui avait lu le livre.

Les causes des THADA sont multiples et on n'a sans doute pas fini d'en établir la liste. L'hérédité est un facteur. Si l'enfant provient d'une famille où la maladie mentale, la dépression, des conditions psychopathologiques sont présentes, ou si le fœtus a été exposé à l'alcool par la consommation de la mère. Un traumatisme ou une infection pré ou post-natale, une exposition à des toxines environnementales, un mauvais fonctionnement des neurotransmetteurs dans le cerveau, etc.

«Il faut préciser une chose. Le syndrome n'est pas causé par la façon dont les parents élèvent leurs enfants... Et ce serait tellement simple si on pouvait blâmer l'enseignant. Il suffirait de changer l'enfant de classe pour que tout s'arrange». Cette affirmation de Mme MacPhail a déclenché un grand sourire dans l'auditoire, composé d'enseignants et d'enseignantes. ★

Les propriétaires d'armes à feu ne sont pas des criminels

À qui de droit,

Dès la présentation du projet de la loi C-68 sur le contrôle des armes à feu, la question a suscité beaucoup de controverse, malgré sa mise en vigueur en janvier 1995, l'application de la mesure a été retardée six fois. Allan Rock et ses acolytes ont misé sur la tuerie de femmes par un fou, à Montréal.

L'événement devait devenir leur cri de ralliement pour un renforcement du contrôle de toutes les armes à feu. Le projet de loi C-68 a en outre divisé le Canada en deux : l'urbain et le rural. En tant qu'ancien maire, je me souviens très bien d'avoir exhorté la fédération des municipalités canadiennes à désapprouver le projet de loi parce qu'il était injuste et inutile pour les habitants des parties rurales du Canada. Ce sont les grosses villes qui ont gagné. Et vous savez pourquoi? Ceux des grandes villes reçoivent leurs renseignements sur les armes à feu de la télévision et des films. Les armes sont étroitement associées à la violence. Par conséquent, pour éliminer la violence qu'ils voient à la télévision et dans les films, il leur semble évident qu'il faille se débarrasser des armes. Malheureusement, ce que l'on voit à la télévision et dans les films n'est pas la réalité, même si les gens des villes y croient. Mais ce ne sont pas les résidents urbains qu'il faut blâmer pour le C-68, une très mauvaise mesure législative. Il faut blâmer les Libéraux. Les Libéraux en ont tiré tout le parti possible dans l'espoir de gagner les élections en 2001. Le mythe qu'entretiennent les Libéraux est que le contrôle préviendra les crimes en enlevant les armes des mains des criminels. Les Libéraux s'attendent-ils vraiment à ce que les criminels enregistrent leurs armes et obéissent aux règles édictées dans le projet C-68?

Jusqu'à, aujourd'hui, il n'y a pas l'ombre d'une preuve que la nouvelle mesure de contrôle aura une incidence sur l'utilisation criminelle des armes. L'effet qu'elle aura, cependant, c'est de prendre quelque 1,2 milliard de dollars des contribuables pour les dépenser en vue d'une inutile bureaucratie d'enregistrement alors qu'il vaudrait mieux les consacrer à l'éducation et aux soins de santé. La loi sur le contrôle des armes à feu rendra Lloyd Axworthy heureux parce que ce sera un pas de plus vers le désarmement des citoyens du Canada, en accord avec le plan de Nations unies visant à éliminer les petites armes. Lloyd, le problème des armes à feu, c'est dans les républiques bananières du tiers monde et non au Canada qu'il faut le chercher. Regardons les faits.

Selon Statistique Canada, le taux de crimes avec violence diminue constamment au Canada et aux États-Unis. On ne s'entend pas sur le nombre d'armes à feu au

Canada, mais certains estiment qu'il y en aurait jusqu'à dix millions. Les précédents gouvernements ont tous rejeté la notion d'enregistrement des armes d'épaule parce qu'il s'agit d'une tâche impossible et trop coûteuse.

Le Canada enregistre depuis plus de 60 ans les armes de poing et nous n'avons pas encore évalué la véritable efficacité de la mesure. L'Ontario, qui vient de réaliser une étude sur l'utilisation criminelle des armes de poing, a découvert que la grande majorité de ces armes arrivent au pays illégalement et sans avoir été enregistrées. Les quelques armes qui avaient été enregistrées se sont avérées avoir été volées à leur vrai propriétaire. Il n'était pas du tout nécessaire d'avoir une nouvelle mesure de contrôle des armes à feu puisque le projet de loi C-17 venait d'être adopté par le gouvernement conservateur au début des années 90.

Les Canadiens sont typiquement des gens respectueux des lois. Or, le C-68 fera de propriétaires responsables d'armes à feu des criminels. On sait que le Canada est une société très tolérante. Elle l'est beaucoup envers ses propres gouvernements. La principale question que me posent toujours les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois est la suivante : pourquoi me vise-t-on et non pas les criminels? Il est désolant que notre propre gouvernement édicte des lois qui, sans qu'on y puisse à peu près rien, enfreignent les droits de propriété et les libertés. Il est également désolant que les protestations de quatre provinces et des territoires restent à toutes fins utiles lettre morte. Je me demande comment peut-il se faire que tant de gens se trompent au sujet du C-68. Les propriétaires responsables d'armes à feu au Canada ne sont pas la cause du problème; ce sont les criminels qu'il faut blâmer pour l'utilisation criminelle des armes à feu.

Par conséquent, pourquoi le gouvernement libéral s'attaque-t-il aux propriétaires d'armes à feu responsables et respectueux des lois? Je croyais que la démocratie avait pour but de répondre aux vœux des gens. La démocratie est censée partir de la base et aller vers le haut et non le contraire. Nous avons besoin d'un réel système de freins et contrepoids au gouvernement, ce qui se fait attendre depuis fort longtemps. Je suis convaincu que les propriétaires d'armes à feu sont traités comme des «criminels potentiels», par le gouvernement libéral. Notre arrogant gouvernement ne devrait pas se surprendre que ces «criminels potentiels» lui remettent la monnaie de sa pièce un jour ou l'autre. ★

Inky Mark,
député de Dauphin-Swan River
au Manitoba

L'intérêt et le besoin d'un regroupement économique provincial **sont-ils** suffisants?

Une rencontre ayant pour but de déterminer si oui ou non on aurait intérêt à créer un regroupement économique francophone vient de prendre fin à Stanley Bridge.

Les organisateurs estiment que des quelque 75 participants inscrits au Forum, un peu plus de la moitié étaient des entrepreneurs. C'est sans doute suffisant pour affirmer que les gens d'affaires ont besoin de se rencontrer et de se parler une fois de temps en temps, et aussi de s'éloigner de leur milieu quotidien. Le Forum économique répondait à ce besoin,

Par contre, sur la question de la création d'une structure provinciale, d'un Regroupement économique provincial (REP) formel, les hommes et les femmes d'affaires ont été plus partagés. En fait, pas du tout, puisque la structure proposée a été rejetée presque à l'unanimité.

Dans l'un des ateliers on a demandé la question suivante : Est-ce que l'appartenance à un REP, à un conseil économique provincial, va permettre aux entrepreneurs de sauver du temps et de l'argent? Aucune réponse catégorique n'a été émise. Par contre, le refus d'une structure formelle est en soi une réponse.

Les hommes et les femmes d'affaires sont tous très occupés. Si on est pour créer une nouvelle structure, il faut que cette structure soit capable de fournir soutien et assistance aux entrepreneurs. Il faut qu'il y ait intérêt, c'est-à-dire que le temps qu'ils y investiront devra leur rapporter des dividendes et non pas leur coûter des sous et du temps, et mobiliser leurs ressources humaines et techniques déjà limitées.

On suggère que le REP aurait Pour mandat de promouvoir des entreprises privées autant que des coopératives. Or, si ma mémoire est bonne, les philosophies de ces deux formes commerciales ne **sont** pas nécessairement compatibles.

Une autre chose m'a semblée manquer de clarté. Le fait que les documents officiels parlaient d'un engagement et d'une participation précise de la SSTA à la mise en place d'une structure, tandis que dans les conversations non officielles, on suggérait que la SSTA ne devrait pas être mêlée au milieu des affaires ni au projet.

Les gens d'affaires sont prudents. Ils évitent les placements qui ne semblent pas sûrs.

Le dossier des parents de Summerside progresse

(J.L.) La demande des parents de Summerside d'être entendus en Cour suprême progresse lentement mais sûrement. La plus récente étape à avoir été franchie est la révision du dossier par un comité d'avocats qui travaillent pour la Cour. «Ils ont fait un résumé, un sommaire du dossier et l'ont remis à un panel de trois juges de la Cour, qui vont l'examiner», indique Robert McConnell, avocat des parents de Summerside.

Les juges ont alors trois options. Ils peuvent approuver la demande d'appel, ils peuvent aussi demander des informations supplémentaires avant de prendre une décision, ou il peuvent la rejeter. «Naturellement, on préférerait la première option. Les trois juges qui étudient notre dossier sont les juges L'Heureux-Dubé, Gonthier et Bastarache. C'est sûr que cela ne fait pas de tort que le juge Bastarache soit là», ajoute l'avocat.

Les trois juges de la Cour ont reçu les documents le 28 septembre et on a informé les gens de Summerside que l'examen pourrait prendre deux mois environ. «D'ici la fin novembre, on attend du nouveau» dit M^e McConnell, qui n'a pas cessé depuis des mois et qui continuera d'approfondir sa connaissance des droits linguistiques au Canada. «J'ai entre autres beaucoup élargi ma lecture des droits linguistiques au Canada)), dit-il. ★

Première lecture publique d'une pièce sur la fondation
du mouvement coop à Tignish

On cherche des bénévoles pour faire du théâtre



Participant à la lecture publique de quelques scènes d'une future production théâtrale qui devrait être présentée dans le cadre du Bicentenaire de Tignish, on voit, de gauche à droite, Paul Doucette, Arthur Arsenault, Hector MacInnis, Carol Gallant et Rita Gaudet-MacInnis. A l'arrière plan, on voit Rob MacLean, directeur de Theater PEI.

Par Jacinthe LAFOREST

Le public n'était pas nombreux, mais paraissait très intéressé, malgré le bruit ambiant, à entendre les répliques que s'échangeaient quelques comédiens amateurs, lors du Oktoberfest du Bicentenaire de Tignish, jeudi dernier au local de la filiale locale de la Légion royale canadienne.

Il s'agit d'un projet de pièce de théâtre auquel Theater PEI, sous la direction de Rob MacLean (qu'on voit à l'arrière-plan de la photo), a accepté de collaborer. Une pièce de théâtre

relatant la fondation du mouvement coopératif à Tignish et plus précisément, de la première coopérative des pêcheurs, a été écrite par Rob MacDonald, qui a passé beaucoup de temps à Tignish, pour parler aux gens et alimenter le projet.

Le but de cette toute première lecture publique était d'abord de créer de l'intérêt pour le projet. «Il faut qu'il y ait assez de gens d'ici qui veulent participer au projet, pour qu'il se réalise» dit Rob MacLean, laissant ainsi entendre que la présentation de la pièce de théâtre n'était pas assurée à 100 pour cent.

Il précise qu'on ne recherche pas des comédiens professionnels pour remplir les 15 à 25 rôles (dépendamment du nombre de comédiens) de la pièce. On cherche aussi des gens pour les costumes, les décors, la régie, etc. En tout, on a besoin de 40 ou 50 personnes.

«Ce pourrait être quelque chose de fantastique» dit Rob MacLean, qui espère bien que les gens vont être nombreux à se porter volontaire. Pour ce faire, il suffit de communiquer avec les employés du bureau du bicentenaire, au 882-1999. ★

Un Sommet de l'emploi aura lieu le mois **prochain**

Le ministre du Développement, Don MacKinnon, a annoncé la semaine dernière la tenue d'un Sommet de l'emploi le mois prochain. Il s'agit d'un projet regroupant tous les partis pour leur permettre de se pencher sur de nouvelles façons de faire croître le taux d'emplois à l'Î.-P.-É.

Le projet du Sommet de l'emploi a pris naissance à la suite d'une résolution adoptée par l'Assemblée législative au mois d'avril 1998. La motion avait été déposée par Herb Dickieson, chef du NPD et appuyée par le gouvernement actuel et l'opposition officielle. La résolution réclamait la tenue d'un Sommet de l'emploi à l'automne 1998 auquel participeraient tous les secteurs d'activités de l'Île afin de trouver des solutions aux problèmes du marché de l'emploi.

«Il me fait plaisir de constater que ce projet permettra des rencontres dans chacun des comtés de l'Île,» mentionnait M. MacKinnon. «Cela permet à tous les Insulaires de participer et d'être entendus en plus de nous assurer un appui d'information

très large. Le rapport final devrait ainsi cibler toutes les situations et les occasions possibles en plus de répondre aux besoins de toutes les collectivités de l'Île.»

Les chefs des trois partis politiques de l'Île ont souligné l'importance de l'amélioration de la situation de l'emploi à l'Î.-P.-É. «Je crois que chaque Insulaire devrait avoir la chance de se trouver un emploi, d'obtenir une formation et d'apporter sa contribution à la collectivité,» a affirmé le premier ministre, Pat Binns. «La possibilité d'atteindre de tels objectifs est, à bien des égards, plus grande que jamais. Nous devons mettre à profit les forces des secteurs bien établis et des PME et saisir les occasions qui nous sont offertes. Je suis impatient d'entendre ce que les Insulaires ont à proposer quant aux moyens qui nous permettront d'atteindre nos buts.»

Keith Milligan a lui aussi appuyé le projet. «Je crois que le Sommet de l'emploi est un projet important» dit-il. «La création d'emplois est une question fondamentale à l'Î.-P.-É. et j'espère que le Sommet

offrira à l'Assemblée des idées novatrices pour s'occuper de ce problème.»

Herb Dickieson, chef du NPD, est du même avis et ajoute que «le Sommet de l'emploi donne l'occasion à tous les Insulaires d'exprimer leurs idées quant aux solutions possibles pour atténuer la crise de l'emploi de la province. De plus, il s'agit d'un effort de coopération productif de la part du gouvernement, du secteur de l'emploi, des jeunes, du secteur commercial et des sans-emplois pour arriver à trouver des solutions viables aux problèmes du chômage et du sous-emploi.»

Le projet est coordonné par l'Institut des études de l'Île à l'Université de l'Î.-P.-É., dont une partie du mandat est d'aider à élaborer les politiques publiques de l'Î.-P.-É. Cinq personnes ont été nommées pour former un comité indépendant qui doit rencontrer les Insulaires et les divers organismes de la province. Le président est Ian MacDonald, ancien directeur du département Extension de l'U.-Î.-P.-É. Leur objectif est de compiler les points de vue

et les conseils portant sur les stratégies et les méthodes pouvant améliorer la situation de l'emploi à l'Î.-P.-É. Le comité, qui relève de l'Institut des études de l'Île, doit déposer son rapport à la mi-décembre.

Les réunions auront lieu dans la région de Prince-Ouest le jeudi 19 novembre, dans la région de Charlottetown le lundi 23 novembre et dans le comté de Kings le mercredi 25 novembre. Les détails de ces rencontres seront publiés sous peu. Des vidéoconférences auront ensuite lieu à Wellington, Souris et Charlottetown pour permettre à d'autres personnes de soumettre leurs opinions. Les communications écrites et par courriel sont acceptées. Les gens qui veulent s'inscrire pour faire une présentation devant le comité peuvent communiquer avec la coordonnatrice des rencontres, Sasha Mullally, par téléphone au 566-0377, par courriel au smullally@upe.ca, ou par courrier à l'Institut des études de l'Île au 500, avenue University, Université de l'Î.-P.-É., Charlottetown, C1A 4P3. ★

Radio-Canada veut l'appui des francophones pour ses trois nouvelles chaînes spécialisées

Jacinthe **LAFOREST** et APF

Après le succès obtenu par son Réseau de l'information (RDI), Radio-Canada souhaite maintenant obtenir une licence d'exploitation pour trois nouvelles chaînes spécialisées de langue française, qui pourraient être en ondes en l'an 2000.

Le Réseau de l'histoire (RDH), le Réseau des arts (RDA) et le Réseau de l'économie (RDE) de Radio-Canada ont ceci de particulier qu'elles offrent une participation réelle des communautés francophones et acadiennes à la programmation.

Ces trois demandes pour de nouvelles chaînes spécialisées seront entendues lors de l'audience publique du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui se déroulera à Montréal à compter du 7 décembre. Pas moins de 17 demandes seront entendues à cette occasion et la rumeur veut que le CRTC accorde 5 ou 6 nouvelles licences.

Les porte-parole de ces trois nouvelles chaînes étaient de passage à l'I.-P.-E. la semaine dernière pour d'abord présenter les projets mais aussi et surtout, pour solliciter des appuis de la communauté.

«Les appuis comptent. Nous avons trois très bons projets et souhaitons qu'ils soient adoptés tous les trois» disent Jean-Paul Dubreuil du Réseau de l'Éco-



Les porte-parole, des trois projets de chaînes spécialisées de la Société Radio-Canada étaient de passage à l'Île-du-Prince-Édouard la semaine dernière. De gauche à droite, on voit Lina Allard (Réseau de l'Histoire), Louise Imbeault (Réseau des Arts) et Jean-Paul Dubreuil (Réseau de l'Économie).

nomie, Louise Imbeault pour le Réseau des Arts et Lina Allard pour le Réseau de l'Histoire. «Ce qui est en jeu ici, c'est la place du service public de télévision, par rapport au service privé. On sait que le gouvernement a tendance à favoriser le privé» dit M. Dubreuil.

«Il y en a aussi qui trouvent qu'un Réseau des Arts devrait être québécois plutôt que canadien. Nos projets promettent de

refléter les francophones de tout le pays» ajoute Louise Imbeault, qui est directrice de la télévision française en Atlantique, en plus d'être porte-parole du Réseau des Arts.

Cette promesse d'une télévision qui reflète la vie des francophones de tout le pays, les francophones de l'Île l'ont déjà entendue. «L'Île n'a jamais été très bien représentée à la SRC» dit Réal Pelletier, qui n'est pas du tout rassuré par la

promesse que chaque «région» du pays sera représentée.

Mais, selon les porte-parole des trois réseaux, c'est justement pour préciser ces choses que les gens de partout au pays doivent faire connaître leur opinion au CRTC, qui peut ainsi approuver des projets, à certaines conditions. (Pour savoir comment réagir aux projets de la SRC auprès du CRTC, consulter l'annonce publiée dans nos pages cette semaine). ★

Les gens d'affaires veulent se regrouper, mais la structure proposée ne fait pas l'affaire de tous

Par **Jacinthe LAFOREST**

Le Forum économique 98 a pris fin samedi tôt en après-midi, sans que des décisions formelles aient été prises par les participants, quant à la création d'un regroupement économique structuré.

En atelier, Mme Louise Comeau, la présidente de la Société de développement de la Baie acadienne, qui est elle-même femme d'affaires, a résumé la situation. «Pour moi, un regroupement est important, mais comme entrepreneure, je n'ai pas le temps de participer à une grosse structure. Ma préférence serait de travailler avec les outils qu'on a déjà, de les améliorer, au lieu d'en créer d'autres».

À l'intérieur des ateliers, on a suggéré que peut-être, une solution serait de donner à la Société

de développement de la Baie acadienne un mandat provincial. Mme Comeau n'est pas opposée à l'idée. «NOUS sommes réglementés par le gouvernement alors il faudrait voir si c'est possible.». À tout le moins, elle voit qu'avec son expertise, la SDBA pourrait, avec la SSTA, agir comme facilitatrice dans toutes les régions de l'Île.

Richard Harvey travaille dans le domaine des services financiers. L'une de ses craintes est qu'un regroupement général d'hommes et de femmes d'affaires n'aiderait personne. «Plus un regroupement a un mandat général, pour attirer le plus de monde possible, et plus ce sera compliqué de faire des plans d'action qui vont véritablement aider les entrepreneurs» dit-il.

(Suite à la page 3)



Les femmes ont participé en bon nombre au Forum économique. De gauche à droite on voit Alvina Bernard, Christine Arsenault, Réjeanne Doucette et Louise Comeau.

Les gens d'affaires veulent se regrouper...

(Suite de page 1)

Par contre, dit-il, la réponse des gens d'affaires à ce premier Forum économique 98 indique qu'ils sont intéressés à un regroupement. «S'il n'y avait pas d'intérêt, il n'y aurait personne ici». On estime qu'un peu plus de la moitié des quelque 75 participants étaient des entrepreneurs.

Pour Edgar Arsenault, qui travaille dans la vente et l'entretien d'outils technologiques et informatiques, l'une des utilités d'un regroupement provincial serait de mettre sur pied une sérieuse base de données sur les gens d'affaires de l'Île-du-Prince-Édouard. Qui sont-ils? Que font-ils? Où sont ils? Quels sont les produits et les services dont ils ont besoin pour améliorer leur situation? Quel est leur marché actuel et potentiel?

«Si des gens savaient ce dont les autres ont besoin, cela pourrait les inciter à se lancer en affaires pour produire ou offrir ces produits et ces services» dit M. Arsenault. Il a rappelé l'exemple donné plus tôt d'une femme d'affaires bien connue à l'Île-du-Prince-Édouard, Denise Arsenault, qui a produit au cours des 10 dernières années, tenez-vous bien, 75 tonnes de pâtes alimentaires fraîches. Elle ne fait pas ses achats de blé ici à l'Île car personne ne cultive la variété dont elle a besoin.

Rosaire Masseau, de Masseau et fils, en était à ses premiers contacts avec la communauté économique francophone de l'Île lors du forum. Il vient d'inaugurer une nouvelle usine à Borden. M. Masseau n'a rien à apprendre de la globalisation des marchés.

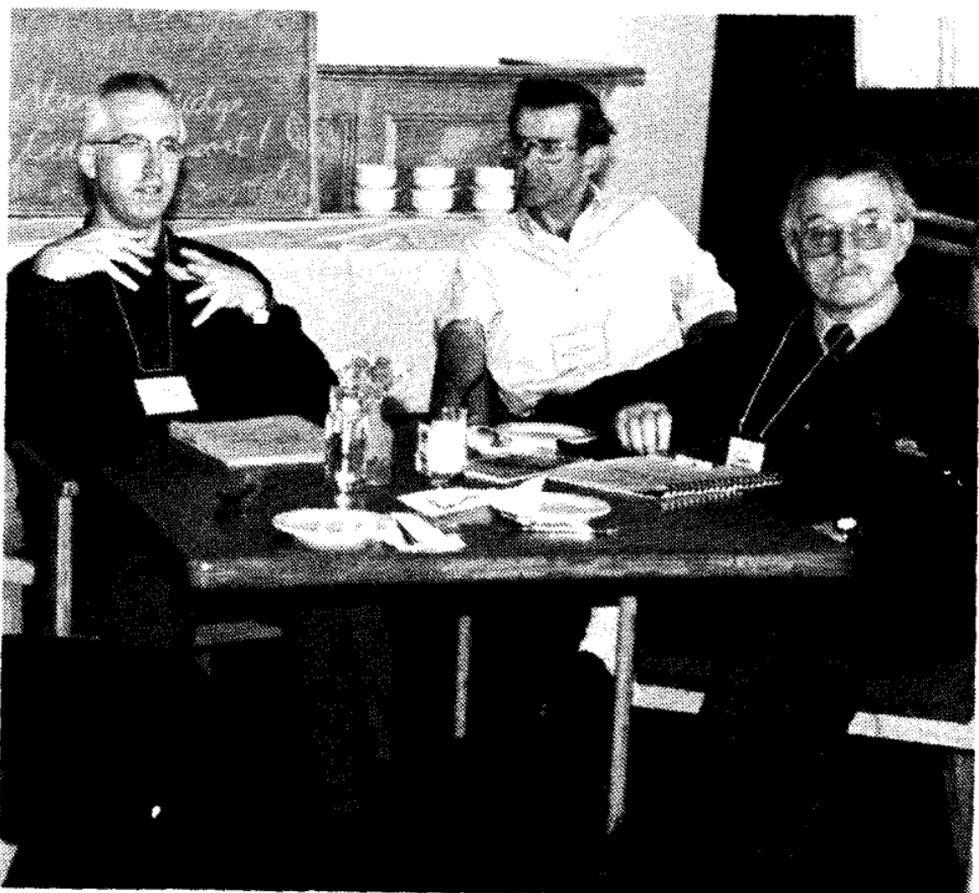
«Moi j'ai dépassé cela depuis longtemps. Je fais des affaires partout dans le monde. Les Etats-Unis, c'est du marché domestique pour moi». Il a trouvé intéressantes les démarches que la communauté faisait pour se serrer d'avantage les coudes. «Vous savez, au Québec d'où je viens, les entrepreneurs ne sentent pas le besoin de se rencontrer. Ils sont bien trop indépendants. Ici, les gens veulent travailler ensemble».

Le président de la Société Saint-Thomas d'Aquin, Antoine Richard, a visité les ateliers un à un. Dans l'un des ateliers, il a incité les gens à se prendre en main. «Je ne veux pas qu'on reparte d'ici après une simple rencontre sociale» a-t-il lancé.

Pourtant, aux dires de Maurice X. Gallant, l'un des consultants engagé dans la réflexion du projet, «ce n'était par nécessairement le but d'avoir une recommandation très précise».

Les participants au Forum économique 1998 se sont séparés après une rencontre qui aura été fort agréable, mais qui aura fini en queue de poisson, du moins en apparence. Les participants vont recevoir une copie des actes du forum et le bureau de direction de la Société Saint-Thomas d'Aquin va être saisi des résultats des plénières et des ateliers.

«La première décision que la SSTA devra prendre c'est si oui ou non elle garde le dossier économique. Dans un cas comme dans l'autre, il y aura des démarches à suivre» dit Marc LeBlanc, qui était lui aussi un des consultants au projet. Pour lui, le fait que les gens d'affaires aient refusé une structure toute faite est un signe de maturité.



Discutant des options présentées, on voit Richard Harvey, Urbain Arsenault et Rosaire Masseau. ★